



Comité Départemental du Nord de Basket Ball

FLASH INFOS !

Brèves de la réunion de Bureau

du samedi 7 décembre 2013

Dans un souci d'amélioration de la communication entre le CDNBB et les clubs, il a été décidé qu'un résumé de chaque réunion de bureau et de Comité Directeur sera publié dans la semaine qui suit. Il sera mis sur le site du CDNBB afin d'être à la portée de tous.

ATTENTION ! Ce compte rendu n'est pas un procès verbal et ce n'est donc qu'un document informatif sans valeur officielle.

1 - RAPPEL AUX CLUBS : si une question est à poser, MERCI de la poser à la « bonne personne », à la « bonne commission », pour vous aider voici le générique des adresses-mail :

- | | |
|---|--|
| - Pour s'adresser aux arbitres | → arbitres@nordbasket.com |
| - Pour les Assistants de tables de marque | → atm@nordbasket.com |
| - Pour la Communication | → com@nordbasket.com |
| - Pour la Commission DISCIPLINE | → discipline@nordbasket.com |
| - Pour la Commission JEUNES | → jeunes@nordbasket.com |
| - Pour la Commission QUALIFICATIONS | → qualif@nordbasket.com |
| - Pour la Commission RECOMPENSES | → recompenses@nordbasket.com |
| - Pour la Commission SPORTIVE JEUNES | → sportivejeunes@nordbasket.com |
| - Pour la Commission SPORTIVE SENIORS | → sportiveseniors@nordbasket.com |
| - Pour le secrétariat | → cd59dorieenne@wanadoo.fr |
| - Pour la trésorerie | → tresorerie@nordbasket.com |
| - Pour la présidence | → cd59presidence@orange.fr |
| - Pour les présidents de district | → pcedistricts@nordbasket.com |

2 – La Commission Sportive :

RAPPEL : les présidents, trésoriers et secrétaires (correspondants si différents) de clubs doivent obligatoirement être licenciés.

Les listes de brûlés et de participation des joueurs sont à jour.

ATTENTION : un joueur suspendu lors des 4 premiers matches ne peut pas être brûlé sauf demande spéciale.

RAPPEL : après 3 journées de participation au niveau fédéral, un joueur ne peut plus jouer en département pendant la saison sportive.

Petite précision : Le cumul entraîneur-joueur est permis jusqu'au niveau Pré-Nationale exclu. Ceci contrairement aux informations antérieures du CDNBB.

3 – La Commission Discipline : → prochaine réunion le 16 décembre

4 – La Commission FORMATION : Appel à candidatures pour des formations DIRIGEANTS + FBI. Les clubs intéressés doivent se rapprocher de Didier HOCHARD.

5– La Commission TECHNIQUE : souhaite rappeler que le devoir de tout licencié(e) est d'honorer une convocation en sélection.

RAPPEL DES JOURNEES DANIELE DEWEVRE en 3X3 :

- Samedi 21 décembre à Grande Synthe pour les clubs du Maritime et du Terrien
- Dimanche 22 décembre à Proville pour les clubs du Douaisis, Cambrésis et Valenciennois.

La Fédération va réformer le championnat de France U15 en organisant 2 niveaux de compétition : ELITE et INTER-REGIONAL.

6 – La Commission BASKET FEMININ

- Un colloque « arbitres féminins » est prévu à Villeneuve d'Ascq le dimanche 19 janvier 2014. Il concerne en priori les arbitres féminins du Terrien et celles du Maritime qui sont intéressées.
Il aura lieu avant le match de LFB et en présence de l'arbitre internationale Carole DELAUNE qui animera ce colloque.
- Le ALL STAR GAME départemental féminin de cette année est programmé au 8 mai dans le district Valenciennois.
- Un regroupement de l'action « débutantes » aura lieu dans le Valenciennois à Quiévrechain le mercredi 11 décembre.

7 – La Commission JEUNES : Les plateaux MINIBASKET vont démarrer en janvier. Les dates ont été envoyées aux clubs inscrits.

8 – la CDAMC rappelle que si un arbitre refuse de passer la FCO, il ne peut plus continuer à arbitrer en jeunes.

- Il y aura 4 stages à GRAVELINES. Les convocations ont été envoyées pour le 1^{er} stage. Elles le seront bientôt pour les autres.
- **Rappel des dates :**
 - ➔ 17 au 19 janvier 2014
 - ➔ 31 janvier au 2 février 2014
 - ➔ 14 au 16 mars 2014
 - ➔ 11 au 13 avril 2014.
- L'examen ARBITRES du 7 mars sera sans doute décalé au 14 mars à cause des vacances scolaires.
- **La charte d'arbitrage :**

Remarque : des arbitres absents à l'examen de préformation ne comptent pas pour la charte d'arbitrage.

Pas de changement en ce qui concerne la charte d'arbitrage pour la saison prochaine :
« toute décision non prise en janvier ne sera pas appliquée pour la saison suivante ».

Or la CFO n'a pas suffisamment étoffé le nouveau projet pour le présenter en janvier.

OTM : Des nouveaux sous-mains plastifiés explicitant la feuille de marque ont été réalisés. Ils seront mis à disposition des clubs par le biais des districts (2 par club).

9 – INFORMATIONS DES DISTRICTS :

- ➔ RGC de mi- saison du DOUAISIS le 13 janvier à DOUAI.
- ➔ RGC du VALENCIENNOIS le 16 juin (à DENAIN ?)

➔ RGC du MARITIME le 6 juin à WORMHOUT